



La chape fluide **TEXOL-KNAUF®** est un mortier à base de sulfate de calcium hémihydrate Alpha Ca SO₄ x 0,5H₂O, selon la norme NF EN 13 813.

CETTE CHAPE EST DE CLASSE C20-F4 au minimum selon la norme NF EN 13 813 et selon Avis Technique par DTA.

- Compression : 20 MPa minimum
- Flexion : 4 MPa minimum

CARACTÉRISTIQUES DU LIANT KNAUF®

Le liant Texol-Knauf est à base de sulfate de calcium (classe CAB 30 selon la norme NF EN 13454-1)

- Masse volumique apparente (kg/m³) : 1 100 ± 100
- pH ≥ 10

CARACTÉRISTIQUES DU MORTIER GÂCHÉ

- Etalement : cône d'étalement Hägermann sur étalomètre sec (cm) : 22 à 24
- Masse volumique (kg/m³) : 2100 ± 100

CARACTÉRISTIQUES DU MORTIER DURCI

- Résistances mécaniques sur éprouvettes 4x4x16 cm conservées à 20°C, 65% HR :
 - Compression à 28 jours (MPa) : ≥ 20 MPa (classe C20)
 - Flexion à 28 jours (MPa) : ≥ 4 MPa (classe F4)
- Dilatation thermique (mm/m.K) : ≤ 0,012
- Conductivité thermique (W/m.K) : ≥ 1,2
- Réaction au feu : incombustible A1fl (décision 96/603/CE et Arrêté du 21 novembre 2002)
- Poids de la chape : ~20kg/m² par cm d'épaisseur de chape

NATURE DU SUPPORT

sur plancher chauffant/rafraichissant à eau

APTITUDE A L'EMPLOI :

- Tenue à la chaleur : < 50°C
- Conductivité thermique bonne : utilisation sur plancher chauffant à eau
- Limitation lors de l'utilisation de plancher chauffant à eau d'une température < 50°C.
- Qualité d'enrobage parfaite des éléments chauffants

DURABILITÉ

Sa constance de composition lui permet d'avoir un usage fonctionnel régulier

MISE EN ŒUVRE

Fabrication de la chape fluide TEXOL-KNAUF® sur chantier directement par le biais de nos centrales mobiles.

Conditions de séchage : aération du local au plus tôt 24h00 après le coulage de la chape fluide TEXOL-KNAUF®

ÉPAISSEUR MINIMALE DE LA CHAPE (cm)

(pose de cloisons légères) :

	LOCAUX P2	LOCAUX P3
CHAPE DÉSOLIDARISÉE > Supports en maçonnerie, plancher béton, dallage, bois, anciens, revêtements	2,5	3
> Ravaillage et asphalte	4	4
CHAPE SUR SOUS-COUCHE ISOLANTE > De classe SC1	3,5	4
> De classe SC2	4	4,5

REMARQUE 1

La pose de cloisons légères de masse inférieure ou égale à 150kg/m est admise sur chape flottante lorsqu'il n'y pas d'exigence d'isolation acoustique entre les locaux séparés par cette cloison.

REMARQUE 2

FIXATION DES ÉLÉMENTS CHAUFFANTS

- Les tubes doivent être fixés à la sous-couche isolante ou par l'isolant lui-même (isolant à plots) au moins tous les 40 à 45 cm dans les parties droites et tous les 20 à 25 cm dans les boucles.

ÉPAISSEUR MINIMALE DE LA COUCHE D'ENROBAGE AU DESSUS DES TUBES

ISOLANTS	PLANCHERS TYPE A	PLANCHERS TYPE C
SC1 a et b	30mm	20mm
SC2 a		Non visé
SC2 b	Non visé	Non visé



Chape fluide Texol-Knauf® sur

Plancher chauffant rafraichissant à eau

TECHNISOL KNAUF

113, avenue Henri Bureau
CS 10021 - 84210 Althen-des-Paluds
Tél. : 04 90 62 80 00
Web : www.technisol-france.fr

CENTRALES MOBILES AGRÉES

Toutes nos centrales mobiles TECHNISOL sont agréées. Elles permettent la fabrication et le coulage de la chape fluide TEXOL-KNAUF® directement sur le chantier, ce qui nous permet de doser précisément le volume d'eau à utiliser ; de ce fait, aucune laitance apparaît sur la chape.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

ACCESSIBLE APRÈS 24H	Résistance compression flexion C20F4
Résistance à la compression après 28 jours minimum	≥20 MPa
Résistance à la traction sous pliage après 28 jours minimum	≥4 MPa
Poids de la chape sèche	~20Kg / cm / m ²

CONTRÔLE DE LA CHAPE PENDANT ET APRES LE COULAGE

- Vérification et ajustement (si besoin) de la fluidité du mortier directement sur le chantier par le technicien TECHNISOL.
- Dans le cas d'un PLANCHER CHAUFFANT/RAFRAICHISSANT à eau UNE SECURITE réglée à 16° est mise en place au niveau du départ d'eau de l'installation
- Mise en température du système de chauffage 7 jours après le coulage de la chape fluide TEXOL-KNAUF®

CONTRÔLE DE LA PLANÉITÉ

- Contrôle de la surface après le coulage
- Ecart inférieurs à 3mm sous la règle de 2m et de 1mm sous la règle de 20 cm (si petite surface : 5mm sous la règle de 2m)
- Avant la pose du revêtement l'entreprise de pose doit contrôler l'humidité résiduelle par la méthode de la bombe au carbure.

AVANTAGES :

- Fabrication sur le chantier
- La chape fluide TEXOL-KNAUF® ne présente aucun pelliculage

MISE EN CHAUFFE PLANCHER CHAUFFANT RAFRAICHISSANT À EAU

Après le coulage de la chape fluide Texol-Knauf®, l'installateur de chauffage doit procéder à une 1ère mise en température (NF DTU 65.14), AVANT la mise en place des revêtements de sol. Première mise en température 7 jours après le coulage de la chape.

- Veillez à l'aération des locaux lors de la mise en chauffe, limiter l'aération des locaux lors de la diminution de température
- Une mise en chauffe prolongée peut accélérer le séchage de la chape

TEST D'HUMIDITÉ À LA BOMBE AU CARBURE

L'humidité résiduelle de la chape est mesurée par la méthode de la bombe au carbure.

L'entreprise de pose de revêtement de sol doit s'assurer du bon résultat du TEST d'humidité résiduelle de la chape fluide, avant la pose du revêtement.

PRINCIPE DE LA MESURE DE L'HUMIDITÉ RÉSIDUELLE

L'eau contenue dans l'échantillon réagit avec le carbure de calcium pour former un gaz. Si cette réaction a lieu dans un récipient de volume constant, la pression à l'intérieur de celui-ci augmente d'autant plus qu'il y a de l'eau dans l'échantillon.

TYPE DE REVÊTEMENT DE SOL	HUMIDITÉ RÉSIDUELLE DE LA CHAPE EN FONCTION DU CLASSEMENT E DU LOCAL	
	E1	E2
REVÊTEMENTS PLASTIQUES COLLÉS		
Caoutchouc	≤ 0,5 %	≤ 0,5 %
Linoléum	≤ 0,5 %	≤ 0,5 %
Revêtements textiles non perméables	≤ 0,5 %	
Revêtements textiles perméables (sans sous-couche)	≤ 1 %	/
Parquets	≤ 0,5 %	
Carrelage assimilés et pierres naturelles	≤ 1 %	≤ 0,5 %
Système d'étanchéité ou de protection à l'eau sous carrelage (SPEC)	≤ 0,5 %	≤ 0,5 %
Résines	≤ 0,5 %	≤ 0,5 %

NATURE DES REVETEMENTS ASSOCIES

- Carrelage et Pierres naturelles
- Revêtements Textiles
- Revêtements Plastiques
- Revêtement caoutchouc et linoléum
- Parquets
- Résines

